



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

machines et équipements

Question écrite n° 74071

Texte de la question

M. Jean-Pierre Chevènement attire l'attention de M. le Premier ministre sur le fait que des informations publiées par la presse font état d'une éventuelle cession Alstom des activités du groupe liées à la construction navales ainsi qu'à la construction ferroviaire. Si elles étaient confirmées, c'est encore un pan stratégique de l'industrie française qui se trouverait ainsi menacé peut-être au profit de sociétés étrangères mues par le seul intérêt financier et au risque de nouvelles délocalisations. Après la fusion d'Alstom et d'ABB, le rachat des Turbines à gaz par le géant américain General Electric, le déménagement par Alstom, de Belfort vers Mannheim en Allemagne et Birmensdorf en Suisse, de la fabrication des alternateurs de puissance supérieure à 150 MW et des bureaux d'études qui y sont liés, cette nouvelle opération de cession porterait un coup supplémentaire à l'industrie nationale. Peut-on imaginer que, demain, le TGV, l'un des fleurons de notre production industrielle, ne soit plus fabriqué en France ? Alors même que de très importantes commandes ont été passées à Alstom par la SNCF au cours des derniers mois, il souhaite que le Gouvernement intervienne rapidement et avec fermeté pour dissuader Alstom de réaliser cette opération, pour éviter cette nouvelle casse de notre appareil industriel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Chevènement](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74071

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2002, page 1343